

ETOILE DE CHARTE
BASKET
DU
CLISSON
BASKET
DU
CLISSON
BASKET
DU
CLUB

CHARTE DU CLUB



Rédigée par les membres du bureau du club de basket de CLISSON, cette charte, au-delà du règlement précisant les obligations des adhérents, est surtout et essentiellement un contrat de confiance destiné à présenter les attentes du club vis-à-vis des joueurs et parents responsables mais aussi sur les engagements de ses dirigeants envers eux.

ENGAGEMENTS

Le respect et la politesse

Nous aimons le sport que nous pratiquons, nous nous engageons à respecter les personnes que nous côtoyons à travers sa pratique

Le savoir

être

Nous aimons notre club, veillons à l'image que nous véhiculons

L'esprit d'équipe Permettre à l'équipe d'être en harmonie dans sa vie de groupe

Je n'engage et j'adhère

CHARTE DU CLUB



LES DIRIGEANTS:

Président, Membre du bureau, Entraineur, Coach, Membre de commission

Le respect et la politesse :

Veillent qu'à chaque entraînement soit présent un entraîneur ou un dirigeant ou un parent responsable.

Préviennent en cas d'annulation de toute séance (entraînement, match, stage,...)

Sont conviviaux et polis, à l'arrivée, pendant et à la sortie de chaque rassemblement

Sont à l'écoute des joueurs et les respectent.

Mettent à disposition des joueurs le matériel collectif nécessaire.

Assurent un suivi du joueur, informent les parents.

Le savoir être :

Mettent à disposition des vestiaires, du matériel de nettoyage, des points de collecte.

L'Entraîneur est l'enseignant et le patron technique de l'équipe.

Le Coach est responsable de l'équipe pendant le match et représente le club.

Restent fair-play.

L'esprit d'équipe :

Développent la socialisation et l'esprit d'équipe.

Sont toujours à disposition pour parler d'un éventuel problème ou apporter des explications complémentaires.

S'efforcent de faire progresser les joueurs à leur rythme tout en favorisant le plaisir de jouer.

Associent les parents à la vie du club.

Les obligations:

Zéro Tolérance pour les violences physiques et morales.

Doivent respecter les décisions du coach et des arbitres lors des matchs.

Doivent respecter les équipes adverses.

Les possibles sanctions :

En cas de comportement inapproprié, la sanction pourra aller d'une suspension temporaire, à une exclusion définitive du club.

En cas d'amende liée à un mauvais comportement sur le terrain (faute technique, disqualifiante...), le club pourra demander aux licenciés concernés de payer l'amende.



LES JOUEURS

Le respect et la politesse :

Respectent l'encadrement et les dirigeants du club.

Sont conviviaux et polis, à l'arrivée, pendant et à la sortie de chaque rassemblement.

Écoutent l'entraîneur en silence et Respectent les autres joueurs.

Sont à l'heure pour le démarrage des entrainements, des rendez-vous.

Respectent le matériel: Ne s'assoient pas sur les ballons, ne shootent pas au pied,

Aident au rangement après l'entraînement.

Le savoir être:

Viennent avec une tenue de sport adaptée. Bijoux, montre, etc.... sont prohibés.

Ecoutent et regardent l'entraîneur quand il parle, explique ou fait une démonstration.

La concentration est essentielle durant l'entraînement pour s'améliorer et éviter les blessures.

Respectent la propreté des installations

L'esprit d'équipe :

Les joueurs adhérent à l'esprit d'équipe :

S'encouragent mutuellement

Admettent les points faibles et qualités de leurs partenaires

Apprennent à connaître leurs points forts et leurs points faibles et cherchent à les améliorer.

Ont confiance en eux, leur entraîneur et partenaires

Jouent sans retenue en respectant les règles sans jamais avoir perdu ou gagné d'avance.

Les obligations:

Respectent leurs tours de services, et, en cas d'empêchement, doivent trouver un remplaçant – ce n'est pas au club de le faire.

Doivent respecter les décisions du coach et des arbitres lors des matchs

Doivent respecter les équipes adverses

Les possibles sanctions :

Selon la gravité, la sanction pourra aller d'une exclusion temporaire de match(s) et/ou entrainement (s) à une exclusion définitive du club.

En cas d'amende liée à un mauvais comportement sur le terrain (faute technique, disqualifiante...), le club pourra demander aux licenciés concernés de payer l'amende.

CHARTE DU CLUB



LES PARENTS

Le respect et la politesse :

Accompagnent les joueurs mineurs à l'intérieur de la salle et s'assurent de la présence de l'encadrement.

Respectent les horaires.

Sont conviviaux et polis, à l'arrivée, pendant et à la sortie de chaque rassemblement

S'ils assistent à l'entraînement doivent le faire en toute discrétion.

Respectent les arbitres et officiels de table.

Offrent une image de maîtrise de soi, de respect et de discipline.

Préviennent en cas de problème ou d'absence du joueur.

Le savoir être :

Restent Fair-play

Respectent la propreté des installations

L'esprit d'équipe :

Veillent à ce que le joueur respecte ses engagements.

Apportent leur contribution au fonctionnement du club :

Participent aux réunions (AG, réunions d'information...)

Aident pour l'organisation de manifestations (tournois, sorties, rencontres...)

Les obligations:

Ils respectent leurs tours de services (responsable de salle, transport, bar, ...) pour les matchs et tournois, ou doivent trouver un remplacement si besoin.

Assurent le lavage du jeu de maillot à tour de rôle et ramènent le sac pour le match suivant.

Doivent respecter les décisions du coach et des arbitres lors des matchs

Doivent respecter les équipes adverses

Les possibles sanctions :

Décision prise en réunion de bureau selon la gravité des faits.